



CC de la Haute Deûle (Siren : 245901061)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Provin
Arrondissement	Lille
Département	Nord
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1994
Date d'effet	30/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Grégory MARLIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	42 rue Nationale
Numéro et libellé dans la voie	BP 22
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	59185 Provin
Téléphone	03 20 18 04 18
Fax	03 20 18 04 10
Courriel	cchd59@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	7062 (services à caractère culturel), 70631 (services à caractère sportif), 7066 (services à caractère social)

Population

Population totale regroupée	24 654
Densité moyenne	1 020,87

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
59	Allennes-les-Marais (215900051)	3 508
59	Annoeullin (215900119)	10 597
59	Bauvin (215900523)	5 272
59	Carnin (215901331)	1 007
59	Provin (215904772)	4 270

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz - <i>Extension, rénovation et entretien du réseau d'éclairage public d'intérêt communautaire. Est déclaré d'intérêt communautaire l'ensemble du réseau d'éclairage public existant et à venir .</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement</i>
Sanitaires et social
- Action sociale - <i>Dispositifs contractuels ou conventionnelles d'insertion économique, sociale d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Compétence optionnelle - Compétence optionnelle</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Dans ce cadre, adhésion de la CdeC au SMx du schéma directeur de Lille Métropole</i>
- Schéma de secteur - Plans locaux d'urbanisme <i>document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Compétence optionnelle : Création, aménagement et entretien de la voirie.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Compétence optionnelle</i>
- Politique du logement social <i>Étude et élaboration d'un programme local de l'habitat (compétence optionnelle).</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>- Exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux et intercommunaux (hors consommation des édifices culturels), - Prise en charge des loyers afférents à l'utilisation des locaux pour la consultation médico-psychologique intéressant l'ensemble du territoire communautaire, - Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) du territoire communautaire, - Création, extension, aménagement et entretien de bâtiments suivants : Centre technique communautaire, Siège communautaire. - Dispositifs contractuels ou conventionnel d'insertion économique sociale : la mission locale du secteur communautaire pour l'emploi des jeunes, le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. - Réseaux et services locaux de communication électronique "Très Haut Débit". Dans le cadre de ses compétences et pour des motifs d'intérêt public local (solidarité, entraide intercommunale), la communauté de communes pourra assurer pour le compte d'autres collectivités, établissements publics de coopération intercommunale ou syndicats mixtes : ? des études et des prestations de services dans les conditions définies par une convention signée par elle avec la collectivité, l'établissement public de coopération intercommunale ou le syndicat mixte ; ? [Et/ou] l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage, dans les conditions définies par une convention de mandat signée avec la collectivité, l'établissement public de coopération intercommunale ou le syndicat mixte. Cette convention est régie par les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage privée modifiée par l'ordonnance n° 2004-566 du 17 juin 2004. Conformément au II de l'article L. 5211-4-1 du CGCT, des conventions de mise à disposition de services pourront être conclues entre la communauté et ses communes membres, pour l'exercice de leurs compétences respectives, lorsque cette mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services. Une convention fixera les modalités de cette mise à disposition. Cette convention prévoit notamment les conditions de remboursement par la commune ou la communauté des frais de fonctionnement du service. La communauté de communes peut acquérir des terrains, constituer des réserves foncières et recourir au régime d'expropriation pour l'exercice de ses compétences statutaires.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	SI pour le dessèchement du Flot de Wingles (200078285)	SM fermé	30 517
59	SM du SCOT de Lille Métropole (255902314)	SM fermé	1 278 633
59	Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord (USAN) (200074086)	SM fermé	575 370

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)